

# Lexicografía vasca

MICHEL MORVAN

## I. LE NOM DE PARENTE *NEBA* "FRÈRE DE LA SOEUR"

LES articles tournant autour des noms de parenté en basque ont été nombreux déjà. Pourtant, aucun n'est parvenu à donner une solution satisfaisante à la structure du terme biscayen *neba* "frère de la soeur"<sup>1</sup> opposé à *anai* "frère du frère".

On a remarqué seulement que le mot a pour terminaison un suffixe *-ba* comme dans beaucoup de noms de parenté<sup>2</sup> *osaba* "oncle", *izeba* "tante", *iloba* "neveu", *arreba* "soeur du frère", etc. On peut dire par conséquent que dans *neba*, le suffixe *-ba* doit signifier certainement "parent". On peut observer en effet que ce suffixe, qui rejoint par ailleurs une forme *aba* "père" contenue et utilisée dans des composés, notamment le néologisme (discutable) *aberri* "patrie" de Sabino Arana Goiri, possède en réalité une valeur neutre. Il peut désigner aussi bien un parent masculin qu'un parent féminin: cf. *osaba* "oncle", *izeba* "tante", ou encore *auba* (bisc.) "suegra" comme l'avait déjà relevé Azkue, repris par L. Michelena<sup>3</sup>.

En fait, c'est à *arreba* "soeur du frère" qu'il convient de comparer *neba*. Du point de vue sémantique tout d'abord, les deux termes sont exactement inversés:

*arreba* = soeur du frère

*neba* = frère de la soeur

Nous laisserons ici de côté le délicat problème posé par *ahizpa* "soeur de la soeur" qui fait l'objet de débats entre les bascologues. On a voulu y voir, depuis Vinson au moins, une base *ab-* tirée de *anai* qui figurerait dans le terme *ahaide* "parent" (\**anaide*), ce qui peut être discuté.

Il nous semble évident que *neba* ne peut être analysé que d'une seule façon: la même que celle qui permet d'analyser *arreba* "soeur du frère". Ce dernier mot est un composé qui représente *arr* "homme, mâle" et (*e*)*ba* "parent". Puisqu'il s'agit de la soeur du frère, le suffixe *-ba* a ici une valeur de "parent féminin". A l'inverse, *neba* est constitué de deux membres qui ne peuvent être autre chose que \**ne* "femme, femelle" et *-ba* "parent masculin" (puisque *-ba* est bivalent ou neutre, rappelons-le).

1. Cf. L. Michelena, Sobre algunos nombres vascos de parentesco, *FLV* 2, 1969, p.118. Cf. le travail récent de Y. Vl. Zytsar in *Euskera*. XXXII, Bilbao, 1987/2, p. 315-330 (à paraître: une critique de cette étude par J.B. Orpustan, Université Bordeaux III).

2. Michelena, *id.*, p. 120, ≈ 6.

3. Azkue, *Morfología vasca*, p. 8 (Michelena, in *op. cit.*, note 23 p. 122).

Le schéma ainsi obtenu est rigoureux:

homme	←	arr-(e)-ba	→	parent féminin
femme	←	ne - ba	→	parent masculin

Ce schéma croisé nous révèle ainsi l'existence en vieux ou protobasque du terme *\*ne* "femme, femelle" (il en existe un autre qui est *eme* également opposé à *arr*, cp. mongol *eme* "femme" / *är* "homme"). On peut être certain de la réalité de ce terme. Une base *\*ne* "femme" existe en basque sous les espèces du *-n* suffixé du pronom personnel de deuxième personne familiale, ainsi que dans l'interpellation féminine *no* différenciée de *to* pour les hommes dans la conjugaison ancienne (*toka/noka*). La forme *to* ayant au demeurant une marque *t* qui doit correspondre au suffixe *-k* de la deuxième personne familiale, l'alternance *t/k* (ou *k/t*) étant extrêmement fréquente en basque, comme dans les langues ouralo-altaïques d'ailleurs.

Plus avant encore, on pourra donner l'étymologie probable du terme *neska* "fille". Il est construit sur cette base *\*ne* "femme" que nous avons pu dégager, et suivi d'un diminutif *-ska*: la fille = la petite femme. Un second diminutif a été formé sur ces deux bases successives, qui a donné "la petite fille ou la fillette", c'est-à-dire *neskato* (ou *neskatila*):

*\*ne-ska-to*  
Rad. Dim.1 Dim.2

L'existence du proto-basque *\*ne* "femme" se trouve ainsi démontrée. Le comparatisme permettra ensuite de lui trouver des correspondants. On peut déjà citer le hongrois *nö* "femme" ou le samoyède *ne* "id.", et la série n'est pas close. Nous avons intégré, bien entendu, cette base si remarquable dans notre corpus étymologique.

## II. L'ETYMOLOGIE DU NOM DE L'INSTRUMENT DE MUSIQUE ALBOKA

**N**'EST-IL pas surprenant que l'étymologie du terme basque *alboka* désignant un instrument bien connu formé de deux cors suscite encore aujourd'hui des hésitations? Pour ne pas dire des explications douteuses, comme nous allons le voir. Il s'agit pourtant d'un cas assez simple qui aurait dû ne poser aucun problème particulier.

Un ouvrage aussi récent que le *Diccionario General Vasco* de L. Micheleña & coll., qui n'est certes pas un dictionnaire étymologique, n'apporte pour toute solution à l'origine du nom de la musette que sa relation avec le castillan *albogue* (dial. *alboque*), en fait très proche du basque, ce qui ne nous avance guère. Le terme signifierait, selon Terreros, "dans les montagnes". C'est ce qui serait compris à Trucios, où est né Terreros (*DGV*, Tome I, p. 641). Ainsi le terme envisagé reposera sur *boque* "bois, forêt, montagne" (cp. bsq. *baso* qui couvre les deux notions de "forêt et montagne"). L'alboka serait un instrument sylvestre par excellence. La particule *al* représenterait donc "au", litt. "au bois".

Une autre étymologie est donnée, paradoxalement, dans les citations d'auteurs du *DGV*. Elle s'appuie entièrement sur le basque: "Vocablo formado por *albo* "costado" y el sufijo *-ka*, que se traduce "a". Significa, por consi-

guiente “a costado” o unidos, haciendo referencia al par de tubos sonoros o flautas- que eso son en realidad dos flautas que descansan sobre el grupo de madera -que lo componen. Por *txilibitu* son conocidas las flautas o flautillas, en euskera, de donde se deduce que a la unión de *txilibitus* o flautas se le llama *alboka*. Podemos definir pues etimológicamente la *alboka* diciendo que es un instrumento que consta de dos tubos o flautas a costado o unidos o *txilibituen alboka* (referencia desconocida)”.

Cette description, tirée de “Andra Mari. Folklore Vasco. Galdacano” Bilbao, 1963, qui vise à établir l'étymologie de l'instrument pastoral *alboka* nous paraît bien alambiquée, et ne nous convainc pas davantage que la précédente au demeurant. Dans les deux cas présentés, on peut constater que la solution recherchée s'appuie sur une sorte de phrase toute faite explicitant le lieu d'utilisation ou la manière dont est construit l'instrument en question. Ce genre d'étymologie, s'il n'est pas complètement inconnu, reste néanmoins fort rare. Il est très peu vraisemblable que *albogue/alboque* puisse être traduit par “au bois” ou bien “à côté” ou encore “côte à côte”. L'utilisation de telles formes construites, quasi grammaticales pourrait-on dire, ne satisfera guère les étymologistes.

Le bon sens, renforcé par l'expérience philologique, doit alors entrer en jeu. De toute évidence, le terme considéré nous indique par sa morphologie, notamment si l'on observe la forme castillanne, que nous avons affaire à un de ces mots en *al-* emprunté à l'arabe qui sont si nombreux en espagnol. Par conséquent tout porte à croire que le terme *alboka* est un composé classique hispano-arabe *al-*, article arabe, suivi d'un mot arabe passé en castillan ou dans les dialectes hispaniques. On constate d'ailleurs que la phonétique nous y invite plus que jamais, si l'on pense par exemple à cet autre terme basque *azoka* “foire, marché” qui nous vient de l'arabe *sûq* (zoco en cast. mod., mais *azogue* en cast. ancien (*azoche* au XIII<sup>e</sup> siècle). Une recherche sans grande difficulté nous mènera jusqu'au terme arabe *al-bûq* “la trompette” qui emporte immédiatement l'adhésion, d'autant plus que c'est l'étymologie que J. Corominas donne de *albogue* dans son *Breve Diccionario Etimológico de la Lengua Castellana* (1973, p. 37). On est étonné que l'étymologie du basque *alboka* ait pu donné lieu à de si curieuses explications ou hésitations.

